



Madame Jacqueline VANBERSEL

Maire de Sainte-Geneviève
2 Rue Maurice Bled
60730 Sainte-Geneviève

Paris, le jeudi 13 juin 2019,

LAURENCE ROSSIGNOL

ANCIENNE MINISTRE

SENATRICE
DE L'OISE

VICE-PRESIDENTE DE
LA DELEGATION AUX
DROITS DES FEMMES

Madame la Maire,

Par courrier en date du 6 mai, Monsieur Gérard Chatin, conseiller municipal dans votre commune, alertait les parlementaires de l'Oise sur son impossibilité de réserver une salle communale afin de réunir ses sympathisants.

Monsieur Chatin, nous informe qu'il n'est pas en mesure d'organiser une quelconque réunion au sein de votre commune, à cause d'une absence de réponse de votre part. Il me semble que les procédures de demande de salle sont respectées, il n'y a en conséquence aucune raison que celles-ci lui soient refusées.

Aussi, pourriez-vous me transmettre les motivations qui justifient ce refus ?

Dans la période électorale des municipales qui s'ouvre, il est important que chaque prétendant puisse réunir ses sympathisants pour échanger et s'organiser en toute quiétude.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien cordialement

LR

Laurence ROSSIGNOL